

DECLARATION DU MANAGEMENT

Par la présente, nous vous confirmons qu'à notre connaissance :

- Les états financiers consolidés abrégés couvrant la période de six mois qui s'est terminée le 30 juin 2011, établis conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » adoptée par l'Union européenne, donnent une image fidèle et exacte des actifs, des dettes, de la situation financière et des pertes et profits de la société, ainsi que des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pris dans son ensemble ;
- Le rapport de gestion intermédiaire reflète fidèlement les différents événements importants qui se sont produits durant les six premiers mois de l'exercice financier, de même que les principales opérations menées avec les parties liées, et leur impact sur les états financiers consolidés abrégés ;
- Ces états financiers consolidés abrégés décrivent également les principaux risques et éléments d'incertitude pour les six mois à venir de l'exercice financier.

Antoing, le 25 août 2011

Au nom du Conseil d'Administration

Olivier BERTRAND

Président du Conseil d'Administration